Bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales

togomatin

TOGOMATIN N° 009 DU 27 JUILLET 2015 / PRIX : 250 FCFA

Zone Franche Industrielle

Faire appliquer les règles

P 3

La société de fabrication de mèches Nina a annoncé la probable fermeture de son usine. Les raisons restent encore floues et les milliers de Togolais travaillant dans des conditions déjà très précaires risquent de se retrouver au chômage.

Kenya

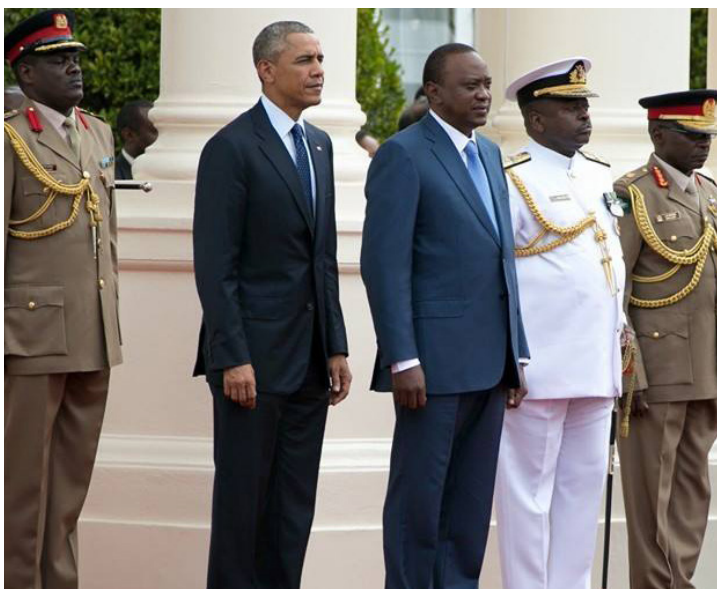

Homosexualité : Uhuru rejette la plaidoirie d'Obama

Le Kenya partage bien de points de vue avec les Etats Unis de l'Amérique (USA) mais pas le point de vue sur l'homosexualité, un débat qui peine à trouver d'interlocuteurs dans bon nombre de pays africains.

P 4

POLITIQUE

Cap sur le Togo

Fabre brise le silence à son retour

Jean Pierre Fabre, le leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), a regagné Lomé le 25 juillet après une tournée de sensibilisation politique en Europe.

P 3

SPORT

Tirage mondial 2018

Le Togo croise l'Ouganda au 2e tour

La Fédération Internationale de Football (FIFA) a effectué à Saint-Pétersbourg le tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 le 25 juillet 2015. Pour le deuxième tour, le Togo va affronter l'Ouganda.

P 10

EDITORIAL

Prix de l'essence

Le pétrole, l'essence, le carburant..., nommons-le comme on veut, c'est ce secteur, qui ne manque de faire de façon « brûlante », la Une de l'actualité qu'à la hausse des prix. Jamais, il n'y a débat à la baisse des prix. Et cela va sans dire, sachant tout ce que toute augmentation de produits pétroliers entraine sur les autres marchés en termes de cherté

P 3

Contenu

Burundi
Nkurunziza a tenu son pari
P 4

OTR
Baisse de l'impôt routier
P 5

Agriculture
Des managers et corps de contrôle outillés
P 6

Formation
Rentrée au Théâtre d'Art de Lomé
P 9

Natation
Adzo Kpossi pour les JO de 2016 au Brésil
P 10

Nation

Transport

Urgence pour la sécurité des bagages

Les voyages qu'entreprennent des Togolais par voie terrestre de Lomé vers les villes de l'intérieur du pays sont parfois douloureux pour certains car ils se retrouvent à destination sans leurs bagages.

Les voitures de transport en commun

Les cars de transports en commun qui effectuent les trajets vers des villes de l'intérieur comme Atakpamé, Sotouboua, Sokodé, Kara n'arrivent pas à comprendre comment est-ce que des bagages disparaissent de leurs cars.

Pour attester ce problème, le cas d'un voyageur togolais du nom de Messan qui a voyagé a bord de la compagnie ETRAB le 08 juillet dernier vers Kara a été pitoyable. Messan arrivé à destination a Kara s'est rendu compte que son bagage a disparu.
En relatant sa mésaventure au siège de l'agence ETRAB à Kara, Le voyageur a déclaré que « je ne retrouve plus mon sac de voyage à destination ». En emmenant l'hypothèse sur l'endroit où son bagage se serait disparu, Messan a cru que pendant les escales effectuées par le car à Sotouboua et à Sokodé, quelqu'un aurait profité pour emporter son sac. Des tentatives à pouvoir retrouver son bagage, l'intéressé a fait savoir que le Directeur général d'ETRAB à Kara lui a dit de patienter pour un mois le temps qu'il fasse les recherches.

Au regard de cette situation, c'est le lieu pour Togomatin d'attirer l'attention des togolais en ces temps de grandes vacances de sorte que chaque voyageur déclare sa marchandise ou ses bagages aux convoyeurs juste au moment de l'achat ticket pour le voyage.

En ce qui concerne les compagnies de transports, elles doivent par mesure de précaution, de responsabilité et au-delà de la préservation de leur image à prendre les mesures qui s'imposent pour que les voyageurs qui choisissent avec eux arrivent à destination avec leurs effets au complet.

K. S.

Parlement Cedeao

5 députés togolais élus

Le Togo est représenté au parlement de la Communauté Economique des Etas de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) par cinq nouveaux députés issus des rangs de l'Assemblée nationale.

Les drapeaux des pays membres

Le vote a eu lieu le 16 juillet 2015 à Lomé. Les cinq députés élus reflètent la composition du parlement. Ils vont siéger au parlement de la Cedeao pendant quatre ans. Pour le partage des sièges, trois sont revenus au parti Unir pour la République (UNIR), un à l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et un à la collation ARC-EN-CIEL. Les députés élus sont Djobo Nassara, Hodin Eke Kokou, Tchao Padumhèkou (UNIR); Apekey Asséwouwokan (ANC) et Senou Komlan (ARC-EN-CIEL).
Comme misons, les députés de la Cedeao ont à contrôler les actions de l'exécutif de la CEDEAO, présenter et soutenir les doléances des populations et faire des propositions de projets pour leur bien-être et veiller au libre mouvement des populations dans l'espace sous régional.

Togomatin

Vacances utiles

Des élèves entrent en affaire

Le débutdes vacances scolaires 2015 au Togo à Lomé riment avec des petites activités. Afin de pourvoir préparer leur rentrée scolaire, certains élèves entreprennent de petites activées, lesquelles pourront les rapporter un peu de revenus avant la rentrée des classes.

Une revendeuse en activité

Avec le début des vacances, des élèves, filles comme garçons, profitent du temps de repos pour se rendre utiles pour leurs parents ou à exercer eux-mêmes un travail. Les élèves qui entreprennent ces activités de vacances font souvent la ronde dans des quartiers de la capitale comme Bè, Tokoin, Nyékonakpoè.

Pendant que certains choisissent de vendre de petits articles et jouets, d'autres optent pour la vente de l'arachide, du pain, du bonbon… et du pure water. Pour ceux qui s'adonnent à ces petites activités, c'est un bon moyen pour chercher un peu de soi-même et pouvoir à ses besoins.

A ce propos, une jeune fille revendeuse rencontrée dans le secteur du campus universitaire à Lomé a exposé sa marchandise qui comporte plusieurs variétés de bonbons. Sa sélection à la chance d'intéresser les passants qui pourront trouver quelques choses à leur gout. A ce sujet, une jeune revendeuse, Brigitte, a déclaré que « pendant les vacances j'aide ma maman à vendre des arachides, des bonbons et parfois du pure waters au niveau des feux tricolores ». Un peu plus loin, il y a une autre qui propose des gâteaux aux fonctionnaires qui vont ou qui quittent leur travail.

En dehors de ces deux initiatives, il y a des garçons qui préfèrent aller livrer des petites commissions aux ménages dans leurs domiciles. C'est le cas par exemple d'un élevé de la classe de 5e qui se sert d'un pousse-pousse pour aller livre des sacs de charbon aux ménages de sorte à avoir quelques chose en retour.

Pour tous ces élèves qui ont entrepris de petites activités pendant ces vacances, si l'initiative permet de dire que c'est une bonne initiative pour occuper utilement les élèves, il y a lieu que les parents les suivent de sortent qu'ils puissent a la maison a temps mais aussi à être prudents sur leurs lieux d'activités.

Béatrice A.

Récépissé N° 0522/31/03/15/ HAAC
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e
Mson avant Groupe Capfer

Directeur de publication :
Motchosso KOROLAKINA

Rédacteur en chef :
Carlos AMEVOR

Comité de rédaction :
Donald K. SOSSOU
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Béatrice ATANDJI

Responsable administrative:
Gloria Léma YAGLA

Graphiste:
Eros DAGOUDI

Imprimerie: St Louis

Correspondant :
Edward ACQUAH(GHANA)

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Zone Franche Industrielle

Faire appliquer les règles

Doit ont revoir ou simplement faire respecter le dispositif et les conditions d'exercice en zone franche au Togo. La question devient de plus en plus pressante surtout avec les derniers développements de l'actualité liée au tissu industriel du Togo. Le Togo a l'avantage, comparativement aux pays de la sous-région, d'avoir une réelle expérience en la matière. Ce qui lui permet de revendiquer un minimum de tissu et d'expérience industriels. Mais cette expérience, vieille déjà de plus de 25 ans, semble montrer ses limites. La fermeture annoncée de l'usine de fabrication de mèches Amina vient reposer avec acuité cette question centrale, au moment où notre pays, bien qu'ayant connu ces dernières années une croissance moyenne de 5% peine à créer de vrais emplois pour la jeunesse togolaise. Pire à améliorer sensiblement la vie de peu de fonctionnaires en activité.

Le fait est presque passé inaperçu. Mais annoncer la probable fermeture d'une telle usine qui emploie des milliers de togolais alors même que la raison principale évoquée serait un problème de payement de taxes entre la société et les services des impôts ne ressemblerait-il pas à un chantage ? Car au-delà du fait que beaucoup de Togolais ne comprennent pas très bien ce qui s'y fait, il semble que les conditions d'ouverture et d'acceptation des sociétés en zone franche ne sont tout simplement respectées.

Selon la loi portant statut en zone franche votée en 2011, les conditions d'éligibilité sont pourtant très claires et concernent les entreprises à forte intensité de main-d'œuvre nationale, les entreprises axées sur l'utilisation de matières premières locales, notamment les entreprises agro-industrielles, les entreprises de transformation de produits miniers, les entreprises à technologie de pointe, notamment informatiques, électroniques, d'assemblage d'équipements de télécommunications, les entreprises pratiquant la sous-traitance internationale, les entreprises produisant des intrants pour les entreprises énumérées ci-dessus, les entreprises de services, notamment les holdings, entreprises de maintenance industrielle, services de support, orientées vers l'exportation ou dont l'activité complète et facilite celle des entreprises agréées, à l'exception des services soumis à autorisation ou ceux qui sont de nature à porter atteinte à la sécurité nationale, les technopôles axés sur la recherche, l'innovation technologique et tournés vers l'exportation. Avouons que la zone franche togolaise est constituée de sociétés avec des caractéristiques très loin de ce que notre pays attend réellement. Un fait qu'il faut garder à l'esprit étant qu'une zone franche est une étape intermédiaire et un tremplin pour un pays voulant renforcer son tissu industriel. Elle n'est pas une fin en soi.

Comment est-on donc arrivé à cette présumé redevance de plus de 400 millions de Fcfa quand on sait, toujours au titre de la loi de 2011, que les redevances sont essentiellement mensuelles à l'administration douanière et que ces entreprises installées en zone franche sont soumises aux obligations prescrites par le code général des impôts en matière de déclaration et de contrôle. Ne pouvait-on pas éviter cette malheureuse situation avec un contrôle plus accru et régulier pour éviter aux investisseurs d'utiliser un tel argument pour la fermeture de leurs usines. Certes, le fait de devoir à l'Etat ne doit pas servir de motif pour une telle décision, et c'est justement à ce niveau que les autorités togolaises doivent être vigilantes pour connaître des vrais motifs de ce qui s'annonce comme un coup dur à la politique de l'emploi au Togo. Des emplois déjà très précaires avec des conditions de travail souvent dénoncées par les employés et les syndicats.

Quand on connaît les énormes avantages concédées aux entreprises en zone franche sur d'aussi longues périodes, on ne peut accepter brader et troquer ces avantages contre de l'ingratitude et des décisions sur coup de tête, qui risquent de mettre sur le carreau de nombreux Togolais.

Françoise Dasilva

Edito

Prix de l'essence

... ce secteur, au carrefour de plusieurs autres, disons tout simplement que c'est le secteur social par excellence car déterminant pour le panier de la ménagère.

Depuis plusieurs jours, ce sont encore les grincements de dents. C'est avec une colère quasi répétitive que les Togolais évoquent la hausse que subissent aujourd'hui les coûts de l'essence. Ce qu'ils n'admettent pas cette fois-ci, c'est que la décision intervient au moment où les cours mondiaux du pétrole sont au recul. Et la décision inquiète car elle peut encore provoquer le recul du niveau de vie. Décision, certes insupportable. Mais, le gouvernement se justifie en inférant que c'est consécutif à la hausse que subissent aujourd'hui les coûts combinés du dollar et celui des transports maritimes. Ce qui semble évident. Car, pour qui connait le secteur du pétrole, ses liens avec celui du transport maritime sont indiscutablement très ténus.

Mais voilà que ce secteur voisin donc de celui du pétrole a pris une certaine crise en pleine face depuis plusieurs années avec le phénomène des « loups maritimes » ou des pirates de bateaux. Plusieurs économies au monde subissent des bouleversements auxquels elles ne s'attendaient pas avec ces pratiques. Le Ghana voisin qui a procédé lui aussi récemment à une augmentation des prix sur les mêmes produits se défend à partir des mêmes arguments que le Togo.

Mais, plutôt que de se « lamenter », en évoquant indirectement le règne tyrannique des pirates de mers – car évoquer le coût des transports maritimes, c'est donner le pouvoir aux pirates - les gouvernements africains doivent enfin se prendre en main et défendre efficacement leurs frontières maritimes contre ce phénomène. Alors, il faut qu'ils investissent par exemple leurs forces, leurs moyens, etc. sur l'atteinte ou la réussite de l'objectif du sommet de Lomé en préparation au sujet justement de la Sécurité maritime. Un sommet qui devrait être un des incontournables, qui vaille pour obtenir et réaliser le salut public contre ce fléau qui joue mine de rien sur le coût des produits pétroliers.

Dieudonné Korolakina

Cap sur le Togo

Fabre brise le silence à son retour

Fabre a été accueilli par ses partisans qui l'ont conduit à son domicile à Kwadjoviakopé à Lomé. Là, l'ex candidat à la présidentielle 2015 a profité de l'occasion pour expliquer brièvement en langue nationale aux militants de son parti les raisons de son absence du pays et la cause de son silence.

Sur la raison de son mutisme depuis le lendemain de la proclamation des résultats de la présidentielle 2015, Fabre a déclaré que «Il y a des moments où l'on s'exprime par le silence». En levant le voile sur sa stratégie, le candidat du regroupement des partis politiques le Combat pour l'Alternance Politique en 20125 (CAP 2015) a fait comprendre à ses militants que « ceux qui pensent que cette affaire est close se trompent ».

Debout avec un micro en main, Fabre a démenti les récentes rumeurs sur son état de santé avant de préciser qu'étant être un être humain il peut tomber malade mais ceux qui lui souhaitent le mal ne verront pas vœux s'accomplir.

Enfin sur les raisons de sa tournée en Europe, Jean Pierre Fabre a laissé entendre que s'adressant à ses militants, Fabre a expliqué qu'il est allé en Europe pour aller expliquer aux partenaires le démenti les conditions dans lesquelles le processus électoral s'est déroulé au Togo.

Jean- Pierre Fabre, Pdt ANC

Pour la tournée du candidat du CAP 2015 en France, en Belgique et en Allemagne, le secrétaire à la Communication de l'ANC, Eric Dupuy avait indiqué que Fabre est allé entretenir ses interlocuteurs sur ce qui s'est réellement passé depuis le début du processus jusqu'à la proclamation des résultats par la CENI, résultats qui créditent Faure Gnassingbé de plus de 58%.

Carlos A.

International

Burundi

Nkurunziza a tenu son pari

L'élection présidentielle 2015 tant contestée au Burundi s'est achevée sans surprise avec la réélection du Président Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat selon les uns ou un second mandat selon les autres

Le président Nkurunziza

Avant le scrutin qui s'est déroulé le 21 juillet 2015, plusieurs voix se sont élevées pour appeler à son report. Les résultats proclamés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) créditent Nkurunziza de 69% des voix. Sans attendre, la frange de l'opposition qui a accepté de participer à ce scrutin en la personne d'Agathon Rwasa conteste la victoire de son adversaire et réclame parcourent la tenue d'une nouvelle élection. L'organisation du vote La présidentielle qui vient de s'achever a été controversée. Son maintien est un pari gagné pour le Président Pierre Nkurunziza qui est resté inflexible aux appels de son opposition, la communauté internationale, l'Union africaine (UA) et des pays de la région. Ces différents interlocuteurs ont estimé que le climat actuel ne permet pas la tenue d'un scrutin crédible. En se présentant à cette élection sans adversaire de taille, le Président Pierre Nkurunziza avait la certitude de remporter la partie et c'est ce qui fut fait. Ce troisième mandat qui est objet de dissension est qualifié par les opposants comme un troisième mandat car il viole la Constitution et par les partisans du pouvoir comme un deuxième mandat. L'annonce en fin avril dernier de la candidature du Président Nkurunziza, élu en 2005 et 2010, à un nouveau mandat, en violation selon ses adversaires de la Constitution et de l'Accord d'Arusha, a déclenché un mouvement de contestation. Les autorités burundaises ont déjoué un coup d'Etat militaire le 14 mai 2015.

Freda Sefiamor

Kenya

Homosexualité : Uhuru rejette la plaidoirie d'Obama

Le Kenya partage bien de points de vue avec les Etats Unis de l'Amérique (USA) mais pas le point de vue sur l'homosexualité, un débat qui peine à trouver d'interlocuteurs dans bon nombre de pays africains.

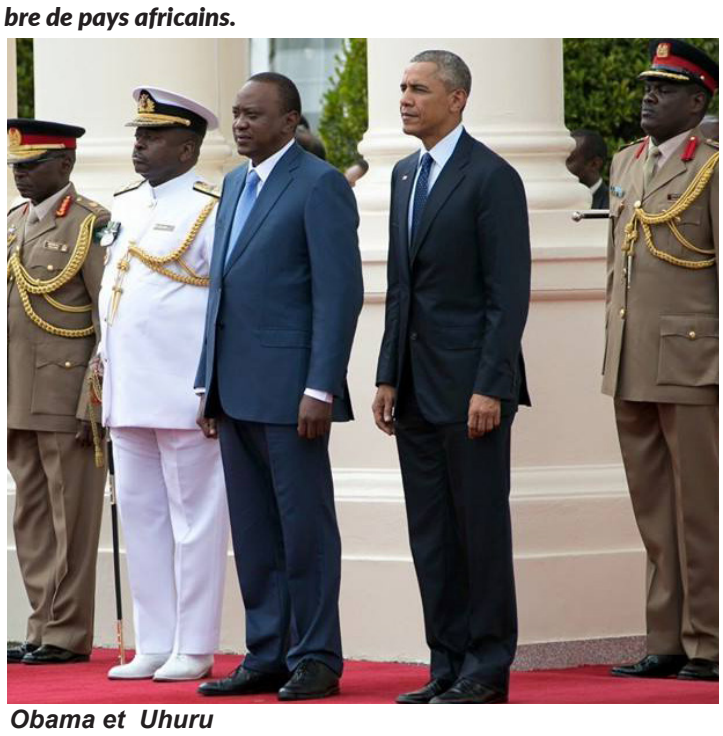

Obama et Uhuru

Pour sa visite historique qu'il effectue sur la terre de son père, le Président américain Barack Obama a eu une divergence de vue avec son homologue kényan Uhuru Kenyatta. A propos du débat controversé de l'homosexualité, lors de leur déclaration conjointe à Nairobi à l'occasion de la première journée de la visite du Président américain, pendant qu'Obama a plaidé contre la discrimination, Uhuru Kenyatta a fait savoir que le Kenya ne partage pas les mêmes valeurs que les USA. Sur la position des USA, Obama qui a été cite par l'AFP a déclaré que « Je crois au principe selon lequel chacun doit être traité de manière égale devant la loi (...) et que l'Etat ne devrait discriminer personne sur la base de son orientation sexuelle. En tant qu'afro-américain aux Etats-Unis, je suis douloureusement conscient » des conséquences de la discrimination ». Ce point de vue est battu en brèche par son hôte Uhuru qui a estimé pour sa part que quand bien même les USA et son pays partagent beaucoup de valeurs, le droit des homosexuels n'est pas concerné. A ce propos, il dira que « Nous partageons beaucoup de choses, mais les questions homosexuelles ne sont pas parmi elles... Nous ne pouvons pas imposer aux gens ce qu'ils ne acceptent pas ». Soulignons qu'avant Barack Obama n'arrive au Kenya, Uhuru Kenyatta avait clairement laisse entendre que l'homosexualité est un « non-sujet pour les habitants de ce pays et ce n'est très clairement pas au programme ». En partant de ce désaccord, Uhuru a demandé aux USA de respecter la volonté du peuple kenyan qui dit-il a rejeté les mariages de même sexe.

Carlos A.

Sénégal

Procès Hissène Habré : Les leçons

A peine débuté le lundi 20 juillet 2015 à Dakar au Sénégal, le procès de l'ex Président tchadien est renvoyé au 07 septembre 2015.

Hissène Habré

L'accusé refuse de se défendre devant une juridiction dont il ne reconnait la légalité, ni la légitimité. Le début de ce procès ouvre l'ère du jugement d'un ancien Président africain dans un pays autre que le sien.

Si les conditions dans lesquelles Habré a comparu devant les Chambres Africaines Extraordinaires (CAE) au nom de la compétence universelle ont été fortement médiatisées, l'issue de l'affaire qui le fait comparaitre devant un juge suscite des commentaires.

Des raisons de sa comparution, l'ex-Président tchadien est accusé de crimes de guerre, crimes de torture et crimes contre l'humanité durant son exercice du pouvoir entre 1982-1990. Conduit de force devant les CAE, Habré mieux ses avocats ont boycotté l'audience. Devant cet imprévue, le juge a désigné trois avocats pour défendre l'accusé. Pour leur permettre de prendre connaissance avec ce dossier, le juge a donc fixé la date du 07 septembre pour une nouvelle comparution. Tout en refusant de parler, l'ex Président tchadien qui a été renversé par un Coup d'Etat en veut à l'occident. A ce propos il s'est insurgé cintre un certain « nouveau colonialisme ! » sur le continent. Le long cheminement, les tractations qui ont été menées avant que ce procès ne s'ouvre confirme la thèse qu'aucuns crimes ou supposées accusations ne resteront en jachère sans être investigués.

En prenant de revers Habré qui refuse de reconnaitre la compétence des CAE, Marcel Mendy, le porte-parole de l'instance judicaire mise en place par l'Union Africaine (UA) de concert avec le Sénégal, a martelé qu'il est temps que l'Afrique prouve au monde qu'elle est capable de juger ses propres fils qui sont accusés. Cette déclaration se révèle comme un palliatif à ceux qui contestent la compétence de la Cour Pénale Internationale (CPI) qui ne s'intéressait seulement qu'aux africains. Tout compte fait, le début du jugement d'Hissène Habré au Sénégal, un pays dans lequel il s'est réfugié depuis sa chute au pouvoir en 1990, et la déclaration des Chambres Africaines Extraordinaires à pouvoir le juger sur le continent sonnent comme un tournant décisif dans l'histoire du continent.

Freda Sefiamor

OTR

Baisse de l'impôt routier

La circulation de tout engin menant une activité de transport de marchandises, d'homme, de bétails ou toutes autres activités à but lucratif est soumise au paiement de l'impôt vis-à-vis de l'administration fiscale.

L'impôt exigé aux bus, taxis, taxi motos est revu à la baisse par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Une nouvelle tarification est venue remplacer celle qui était en vigueur depuis l'année 2013.

La mesure est entrée en vigueur après des doléances formulées par les services de transport et des syndicats auprès du gouvernement.

En rapport avec cette décision, la nouvelle tarification pour les voitures 5 places revient à 4.500 au lieu de 9.000 F Cfa, les 6 à 9 places 9.500 au lieu de 13.500 F Cfa, les bus de plus de 41 places vont payer 30.000 F Cfa au lieu de 60.000 F Cfa.

Selon les dispositions de l'administration fiscale, les poids des véhicules déterminent le montant à payer. Pour les véhicules de 0 à 2 tonnes qui payaient 8.775 F Cfa, ils doivent désormais verser un montant de 4.390 F Cfa. Les engins de 2 à 5 tonnes leurs frais de 13.500 à 6.595 F Cfa. Les plus de 30 tonnes qui payaient 75.000 F Cfa vont désormais payer 34.130 F Ca.
.

En ce concerne les taxis motos, il leur exigé 5.000 F Cfa au lieu des 8.000 F Cfa qu'ils payaient auparavant. Au report de la nouvelle tarification, les conducteurs de moto taxis, on peut dire qu'ils doivent 1.250 F Cfa par trimestre.

K. Sossou

Finance

La BOAD est compétitive et ambitieuse

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a échangé le jeudi 23 juillet 2015 à son siège à Lomé avec la presse des huit (8) pays membres sur son plan stratégique 2015-2019 portant sur quatre axes concernant la vision émergente de l'espace UEMOA.

Le plan stratégique 2015/2019 de la BOAD concerne les objectifs et les défis d'émergence des huit Etats membres c'est à dire l'accélération de l'intégration régionale par un financement soutenu des infrastructures, le soutien à la croissance inclusive, la sécurité alimentaire, l'accompagnement des entreprises et des Etats, le développement de l'ingénierie du financement et enfin l'approfondissement du processus de mobilisation de ressources.

La conférence qui a permis à la quarantaine de journalistes d'être éclairé sur la nouvelle option de la BOAD à présent que les agences internationales MOODY'S et FICH ont attribué des notes de qualité dites d'investissement par opposition à la catégorie dite spéculative.

Par ailleurs, la BOAD a été accréditée comme entité d'implémentation du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Le Président de la BOAD, Christian ABOVELANDE se réjouit de ces notes et invite les pays ouest africains à une meilleure prévention des questions environnementales.

Tic Radiolome

UEMOA

Fin 2e revue annuelle : 30 projets, 19 bonds

L'atelier d'évaluation des réformes politiques, des projets et programmes communautaires a pris fin le lundi 20 juillet dernier. Dans le cadre de la revue des 30 projets de l'Union Economique Monétaire Ouest Africain (UEMOA) 19 ont connu des bonds au Togo.

Depuis le mois dernier, la Commission de l'Union Economique Monétaire Ouest Africain (UEMOA) fait des évaluations des reformes et programmes dans ses Etats membres. Le Togo a connu des avancées dans les domaines comme le transport, les infrastructures, la mise en œuvres du règlement 14 relatif au charge à l'essieu conformément aux normes de l'UEMOA.

Le président de la Commission de l'UEMOA, Cheikh Hadjibou Soumaré a salué les avancées du Togo. Au sortir d'une audience avec le Premier ministre, il a déclaré que « La commission technique a fait un travail important, voudrais saluer les cadres togolais et de la commission qui ont travaillé pour nous faire le rapport consensuel, le mémorandum. Ce mémorandum, ce mémorandum a été remis au premier ministre pour qu'il puisse demander aux membres du gouvernement de pouvoir s'approprier de ces conclusions et surtout les recommandations ».

Gouvernance et charge à l'essieu

Dans le domaine de la gouvernance, le Togo a également progressé dans le domaine de la gouvernance. ''Au Togo nous avons mis en œuvre des projets qui touchent plusieurs secteurs. Par rapport à l'année dernière, le Togo a fait des bonds extraordinaires pour la transposition. Mais, également pour les programmes et projets. Par exemple pour la gouvernance, le Togo est passé de 50% à 77,8% ce qui dénote de la volonté ferme des autorités togolaises de faire faire un bond important dans notre processus d'intégration. Dans le cadre de la revue des 30 projets, nous avons noté que sur 30 projets, 19 ont connu des bonds importants. Il y a 11 projets qui ont connu des démarrages difficiles non pas par l'action spécifiquement des autorités, mais par les réalités du terrain ».

Les autorités togolaises ont respecté aussi le règlement 14 de 2005 sur les charges à l'essieu et sur les gabarits. Au cours d'une réunion des ministres des transports au Burkina Faso ma dernier, les ministres des travaux publics ont planché sur la dégradation des routes et surtout sur le chargement des gros camions et limiter le taux de dégradation des routes.

Concernant le règlement de l'UEMOA sur la surcharge des gros camions dans les pays membres, Cheikh Hadjibou Soumaré croit que le Togo est le seul pays qui respecte le règlement. Il a déclaré que « Ce dossier est important, parce que nous faisons des investissements importants dans le domaine des infrastructures, surtout dans le domaine des infrastructures routières. Nous mettons beaucoup d'argent pour la construction des routes nous notons qu'à cause de notre façon de faire, le taux de dégradation est très accéléré. Le Togo est le seul pays qui respecte cette clause et qui l'applique à la lettre ».

Les membres de l'UEMOA ont également adressé des recommandations au Togo et à l'UEMOA. Pour le Togo, ces recommandations se trouvent dans un mémorandum remis au premier ministre le mardi 21 juillet dernier.

Cette évaluation est un mécanisme qui permet d'évaluer la mise en œuvre des réformes, des politiques, des programmes et des projets communautaires du pays au sein de l'espace UEMOA (8 Etats).

Au Togo, la 2e revue annuelle a eu lieu du 18 au 20 juillet dernier sous la supervision du président de la Commission de l'UEMOA, Cheikh Hadjibou Soumaré.

K. Sossou

Reportages

Forum de Langue Française

Des ambassadeurs togolais en Belgique

Une quinzaine de togolais prenne part au Forum mondial de la langue française qui se déroule à Liège en Belgique. Le Togo est représenté par les groupes Minodoo/ Mystictogo et WoeLab.

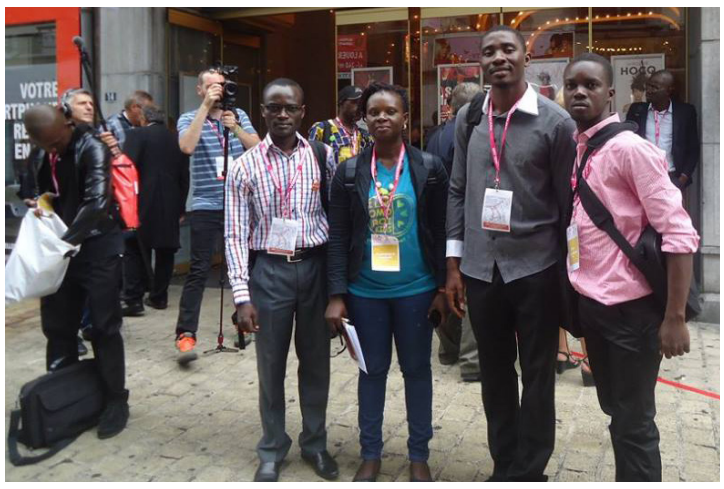

Quelques membres de la délégation

Le forum qui est prévu du 20 au 23 juillet a pour but d'échanger, de partager des idées, de découvrir un laboratoire international innovant, de découvrir comment la francophonie éveille la créativité.
La rencontre francophone internationale a été initiée à l'attention de tous ceux qui partagent les valeurs de la Francophonie, qui croient en l'innovation et qui pensent que la créativité, c'est l'avenir.
Selon le programme établi, les participeront devront réfléchir sur cinq axes majeurs savoir l'éducation, l'économie, la culture et les industries culturelles, la relation entre langue et créativité et la participation citoyenne.
Le Woelab Lomé devrait présenter 4 nouveaux projets dont HubCités Africaines qui propose d'accompagner les populations modestes dans la reconquête du pouvoir de transformation de la ville et de la vie, grâce à un LowHighTech.
En parlant des acquis à tirer de cette rencontre en Belgique, Alice Souka a déclaré que cette participation « nous permettra de nous faire connaître et de nouer des contacts ».
Sur les réalisations que les togolais ont emporté en Belgique, citons d'une part les projets de l'imprimante 3D de Dodji Honou, Kofi Sika Latzoo (Senegal) et Kokou Dodji Kemekpo et d'autre part celui ''Tounkaa'' une sorte d'ateliers pour favoriser l'entrepreneuriat dans l'espace francophone à travers les TICS.
Le projet ''Tounkaa'' est une plateforme virtuelle de e-commerce développée au Togo. D'autres ateliers de co-création pour apprendre à monter une imprimante 3D.

K. S.

Transport

Un syndicat pour les travailleurs de la société SOTRAL

Taxi et bus

Le syndicat National Autonome des sociétés de transport public du Togo (SYNASOTRAT) a tenu une conférence de presse ce vendredi 24 Juillet 2015 à Lomé sur le thème '' La contribution des Employés à l'essor des sociétés de transport public pour une économie togolaise émergente''.
Le but de la rencontre d'après le porte-parole du syndicat, Monsieur AKAKPO Komi Norbert, est d'expliquer le bienfondé de la création du SYNASOTRAT qui est un regroupement d'individus œuvrant pour améliorer les conditions de vie et de travail des employés de la SOTRAL.
Les revendications du SYNASOTRAT sont entre autre l'augmentation de la subvention de l'Etat afin de combler le déficit par passager, le recrutement d'un professionnel qui se chargera de la gestion des ressources humaines. Le SYNASOTRAT réclame également l'ouverture d'une enquête pour démanteler le réseau du trafic de carburant qui s'est organisé en 2014 au sein de la société.

Tic Radiolome

Agriculture

Des managers et corps de contrôle outillés

Les Managers et corps de contrôle du ministère de l'Agriculture sont en formation du 20 au 24 juillet à Lomé sur la méthodologie et les outils d'élaboration de la cartographie et du plan d'audit basé sur les risques.

L'approche d'audit par les risques a pour but de rationaliser le contrôle surtout dans un contexte de ressources limitées tout en respectant les principes de la bonne gouvernance publique.

Le développement de l'agriculture togolaise qui est appuyé par le Programme National d'Investissement et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) est de nos jours une préoccupation majeure les autorités en charge de l'agriculture.

Dans cette optique et dans le but de promouvoir un développement harmonieux dans le secteur de l'agriculture, le gouvernement initie l'élaboration d'une cartographie des risques et la mise en œuvre de l'approche d'audit basé sur les risques au ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche au Togo.

Les participants

Pour le ministre de l'agriculture, Ouro Koura Agadazi « l'approche d'audit par les risques qui a fait ses preuves dans beaucoup de pays est un précieux instrument de promotion de la bonne gouvernance dans le secteur public, en ce sens qu'il contribue à renforcer l'efficacité des services opérationnelles et des services d'audit ».

L'objectif de la mission est d'améliorer l'efficacité et l'efficience des structures de contrôle public par l'introduction de l'approche par les risques dans le cadre de leurs activités marquées par in contexte de ressources humaines et matérielles limitées.

K. S.

Pour la couverture médiatique de vos événements, invitez Togomatin au
90 15 39 77 / 22 25 02 23 / 97 87 12 42

BEPC 2015

Un bond de réussite

Les candidats à l'examen du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) 2015 au Togo sont fixés sur leurs résultats.

Des candidats au BEPC

D'après les résultats proclamés dans la soirée du 21 juillet, 57.307 candidats sont déclarés admis sur les 90.428 qui ont composé soit un taux de réussite de 63, 37 %. Le taux de cette année est supérieur à ce qui a été réalisé l'année dernière soit un pourcentage d'environ 60%.

Les différentes grèves des professeurs enregistrées au cours de l'année scolaire ont peut-être profité aux candidats qui ont mis ce temps à part pour mieux étudier.
Au Lycée Nyékonakpoè à Lomé où un reporter de Togomatin s'est rendu au moment de la proclamation des résultats, l'ambiance était partagée entre des cris de joie, des pleurs de joie et des amertumes.
Dans la foulée et parmi les propos recueillis auprès de Bella, une candidate admise, elle a sous le coup de l'émotion déclaré que « C'est une bonne surprise pour moi de me savoir lycéenne, je suis très contente d'avoir réussi à cet examen».
A quelques mètres de cette jeune candidate en joie, l'ambiance n'était pas tout à la joie chez un jeune homme qui visiblement laissait apparaitre ses émotions quand bien même qu'il essayait de se retenir. Sans mot dire, il est resté dans son silence jusqu'à ce que ses autres ne viennent l'encourager car la vie continue.
Rappelons que les résultats avaient été prévus le lundi 20 juillet mais certaines données techniques n'ont pas rendus possible cette promesse. Les candidats ont attendu une journée pour connaitre les résultats.

Beatrice. A.

Soins infantiles

Importance de vacciner les enfants

Considérée comme un acte de prévention, la vaccination est une précaution que l'on prend en vue de se protéger contre les maladies infectieuses et virales. La vaccination est d'une importance capitale et il est de la responsabilité de chaque parent de veiller scrupuleusement sur les vaccins de son enfant. Chez les grandes personnes, au-delà de la protection qui est recherchée, la vaccination vise à éviter de contaminer ses enfants, ses parents, ses amis… bref la population.

Chaque année dans le monde, trois millions de personnes au moins sont sauvées et 750 000 enfants sont indemnes de séquelles invalidantes grâce à une vaccination. Cette précaution est recommandée pour les soins infantiles et chaque mère ou père qui veut un meilleur devenir de son enfant sur le plan santé a donc l'obligation de faire vacciner son bébé dès le bas Age.
Pourquoi les vaccinations indispensables
Les vaccinations constituent un des moyens essentiels de prévention des maladies infectieuses et virales. Elles protègent votre enfant et réduisent le risque d'épidémies. Certaines sont obligatoires, d'autres seulement recommandées. Pour chaque vaccin, respectez le nombre d'injections et n'oubliez pas les rappels. Quand et contre quelles maladies vacciner votre enfant ? Voici quelques réponses…
Vaccins obligatoires :

La diphtérie

La diphtérie infecte essentiellement la gorge. Elle se transmet par des gouttelettes provenant du nez ou de la bouche et, en cas de complications, peut provoquer des difficultés respiratoires, lésions cérébrales et neurologiques, voire entraîner la mort. La période d'incubation est de deux à six jours. Cette maladie n'existe quasiment plus grâce à la vaccination obligatoire.

Les bébés sont obligatoirement vaccinés à l'âge 2, 3 et 4 mois. Un rappel est également obligatoire à l'âge de 18 mois. L'injection contient les vaccins contre le tétanos, la coqueluche, la polio et le Hib (Haemophilus influenzae B) ainsi que l'hépatite B. Un rappel de la diphtérie est ensuite recommandé à 6 ans, vers 11-13 ans et 16-18 ans.

Le tétanos

Les symptômes du tétanos prennent la forme de spasmes musculaires douloureux. Cette maladie peut être mortelle. La période d'incubation peut atteindre 21 jours. On trouve le micro-organisme dans le sol et on peut s'infecter lorsque l'on a une plaie souillée. Le tétanos s'attrape aussi via les morsures d'animaux. Les agriculteurs et jardiniers sont des catégories à risque.

Le vaccin contre le tétanos se fait à 2, 3 et 4 mois. L'injection contient également les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, la poliomyélite, l'hépatite B et le Hib (Haemophilus influenzae B). Les rappels ont lieu vers 16- 18 mois, 6 ans, vers 11-13 ans, vers 16-18 puis tous les 10 ans après 18 ans.

Poliomyélite

Le virus de la poliomyélite attaque le tissu nerveux du cerveau et la moelle épinière et peut parfois entraîner une paralysie. Il est encore très courant dans certains pays en voie de développement mais rare en France. Il s'attrape via un contact avec les selles, le mucus ou la salive d'une personne infectée. La période d'incubation varie entre 3 et 21 jours.

Le vaccin contre la poliomyélite fait partie de l'injection DTaP/IPV/Hib qui contient aussi les vaccins contre la diphtérie, le tétanos, le Hib, la coqueluche et l'hépatite B. Les bébés sont vaccinés à l'âge de 2, 3 et 4 mois. Un rappel entre 16 et 18 mois est également prévu, ainsi qu'à 6 ans, vers 11-13 ans puis entre 16 et 18 ans.

Vaccins recommandés :

La rougeole
La rougeole était autrefois la maladie infantile la plus répandue. C'est une infection extrêmement contagieuse, avec une période d'incubation de 10 jours et qui se transmet par des gouttelettes de salive. Elle peut commencer comme un gros rhume accompagné de fièvre. Des plaques rouges apparaissent généralement sur tout le corps au bout de deux jours. Les complications sont assez courantes et incluent la bronchite, la bronchiolite, l'otite et lecroup (un gonflement de la gorge très grave). Dans des cas très rares, on note des complications neurologiques, comme l'encéphalite.
Il est recommandé de vacciner les enfants contre la rougeole dès 9 mois (2ème injection entre 12-15 mois) si l'enfant est gardé en collectivité sinon à 12 mois (seconde injection entre 13 et 23 mois). Il s'agit d'une injection connue sous le nom de ROR, qui contient également les vaccins contre les oreillons et la rubéole.

Précaution d'usage
Dès le premier mois
Le BCG (Bacille Calmette et Guérin)
La vaccination BCG (vaccin contre la tuberculose) n'est plus obligatoire pour l'entrée en collectivité (halte-garderie, crèche, école, assistante maternelle…). Mais elle reste indiquée chez les enfants exposés ou à risque.
A partir de deux mois
Diphtérie - tétanos - polio (DTP)
Le schéma vaccinal du DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite) est désormais simplifié à 2 injections aux âges de 2 et 4 mois, suivies d'un rappel à l'âge de 11 mois (contre 3 injections + un rappel à 16-18 mois auparavant).

Coqueluche

Un rappel contre la coqueluche a été introduit à 6 ans (en plus de celui préconisé à 11-13 ans) ; il devra être réalisé en combinaison avec le 3ème rappel du DTP.
Anti-haemophilus influenzae
Dans le cadre du schéma vaccinal simplifié, la vaccination du nourrisson comporte désormais deux injections à l'âge de 2 et 4 mois, suivies d'un rappel à l'âge de 11 mois. Cette vaccination est recommandée pour tous les enfants, en combinaison avec les vaccins diphtérique, tétanique, poliomyélitique et coquelucheux acellulaire ± hépatite B. Un rattrapage vaccinal peut être effectué jusqu'à l'âge de 5 ans
Hépatite B
Le HCSP recommande que la vaccination contre l'hépatite B continue de s'appliquer en priorité à tous les nourrissons. Il recommande aussi que le rattrapage de la vaccination contre l'hépatite B soit poursuivi chez les enfants et les adolescents jusqu'à l'âge de 15 ans révolus. Le rappel du vaccin contre l'hépatite B est avancé à l'âge de 11 mois - les deux premières injections doivent toujours avoir lieu à 2 et 4 mois.
Vers 12 mois
Rougeole - oreillons - rubéole
Cette vaccination est recommandée pour les garçons comme pour les filles. L'administration de la 1ère dose du vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole) se fait maintenant pour tous les enfants à l'âge de 12 mois, même pour ceux qui sont gardés en collectivité, tandis que le rappel est recommandé entre 16 et 18 mois.
En cas de menace d'épidémie dans une collectivité d'enfants, on peut vacciner tous les sujets exposés à partir de neuf mois. La vaccination immédiate peut être efficace si elle est faite moins de trois jours après le contact avec un cas. Cette vaccination peut être pratiquée même si l'enfant a déjà eu l'une de ces maladies.
Si vous avez pris du retard dans l'une ou plusieurs vaccinations, il n'est pas toujours nécessaire de recommencer tout le programme des vaccinations imposant des injections répétées. Il suffit de reprendre le programme au stade ou vous l'avez interrompu et de compléter la vaccination suivant le nombre d'injections nécessaires.
Le carnet de santé vous aide à tenir à jour le calendrier de vaccinations de votre enfant. Il constitue la mémoire médicale de son état de santé. Il pourra vous être réclamé notamment lors de l'entrée de votre enfant à la crèche ou à l'école

doctissimo.fr

Jeux & Détente

Question: Donnez le nom, l'année et l'oeuvre de la première romancière française

.Réponse: ⟶ Nom: Mme de LA FAYETTE / 1634-1693 / Oeuvre: La princesse de clèves

Reliez chaque philosophe à son oeuvre.

La réponse, (confer le prochain N° 0010 du 30 /07/ 2015)

# **Léon Louis Grateloup**	- Les chemins de la pensée
# **A. Schopenhauer**	- Cours traité de la philosophie
# **Jacqueline Russ**	- République
# **André vergez et Dénis Huismann**	- Introduction à la philosophie
# **Aristophane**	- Nouvelle anthologie philosophique
# **Platon**	- Les Nuées
# **Karl Jaspers**	- Le monde comme volonté et représentation

Au beau milieu de l'année, un élève de la terminale confond ces citations par rapport à leur auteur cités en dessous.

Aidez-le à se retrouver.

La réponse: (confer le prochain N° 0010 du 30 /07/ 2015)

Citations	Auteurs
■ "C'est dans les mots que nous pensons"	.....
■ "Nous échouons à traduire entièrement ce que notre âme ressent"	.....
■ "Le tout est de tout dire et je manque de mots"	.....
■ "Lhomme qui fait le langage n'exprime pas l'essence des choses"	.....
■ "...c'est la fin qui justifie les moyens "	.....
■ "L'intention vaut l'acte"	.....
■ "Le juge ne siège pas pour faire de la justice une faveur, mais de décider ce qui est juste. Il a juré ne pas favoriser qui bon lui semble mais de juger selon les lois"	.....
■ "Je pense donc je suis"	.....
■ "Pour moissonner un are de blé, il fallait en 1800 une Heure (1H) avec une faucille. En 1850, 1/4 heure avec une faux, 2minutes en 1900 avec une faucheuse lieuse, en 1980, à peine 30 secondes avec une moissonneuse bateuse"	.....

Nietzsche, Bergson, Hegel, P.Eloart, Alain, Socrate, Fourastie, E. Kant, Descartes, Machiavel et Platon

Le travail — Les prédictions et le travail

Au xx^e s, certains grands penseurs envisageaient que les progrès techniques libéreraient les travailluers des tâches pénibles et les feraient entrer dans " une ère de loisirs sans précédent "

Au debut des années 30, le professeur Julian Huxley insinuait que dans l'avenir personne n'aurait à travailler plus de deux (2) jours par semaine.

Pour Walter Gifford, (un homme d'affaire) la technique donnerait " à tout homme la possibilité de faire ce qu'il veut (...), le temps de cultiver l'art de vivre (et) d'accroître les aises et les satisfactions de l'esprit et du coeur"

Le sociologue Henry Fairchild ventait des usines qui seraient capables "de produire de biens qu' on ne saurait en utiliser sagement avec des journées de travail (...) n'excédant pas quatre (4) heures en moyenne"

Antiphilos de Byzans chantait déjà l'avênement du machinisme au progrès: « Otez vos mains de la meule meunière ; dormez pendant longtemps même si le chant du coq annonce le jour. Car nous goûterons bientôt la vie de l'âge d'or »

Ces prédictions sont-elles exactes?

La croissance économique des XX^e et XXI^e s a été tout bonnement explosive. En théorie, elle aurait dû réduire la charge du travail de manière significative. Pourtant, que s'est-il passé?

John de Graaf écrit : "(les gens) on récolté tous leurs gains sous forme d' argent ou de choses, si vous voulez et aucun sous forme de temps. En un mot, notre société a préféré l'argent au temps.

<>

Le travail n'est pas seulement une nécessité pour vivre,mais c'est une façon propre à l'homme de démontrer son courage et son andurance, de parvenir à la réussite qui fera de lui un homme envié et respecté.

La morale

Ayons pitié et voyons l'âme dans les choses

Après Dieu, c'est l'homme. Tel nous obéissons Dieu, c'est de la même manière que nous devons obéir nos semblables, car les choses ont une valeur relative de moyen. L'homme n'a pas de prix ; c'est pour cela qu'on lui reconnaît une dignité.

La photo du jour

Que vous inspire cette image?

NUMEROS UTILES

CHU S.O: 22 21 25 01
CHU Campus: 22 25 77 68
22 25 47 39/ 22 25 78 08
Commissariat central: 22212871
Sûreté Nationale: 22 22 21 21
Sapeurs pompiers: 118 / 22 21 67 06
Gendarmerie :
(secours et assistances): 172
Police secours: 115 / 117

Votre Agence / Société et autres ont besoin de la PUB, Annoncez-vous dans Togomatin
90 15 39 77
97 87 12 42
22 25 02 23
Email:
atogomatin@gmail.com

Quelques ambassades et cosulats

Ambassade des Etats Unis: Tél: 22 61 54 70
Ambassade d'Allemagne: Tél: 22 23 32 32
Ambassade de France: Tél: 22 23 46 40
Ghana Embassy 22 21 31 94
Ambbassade d'Egypte Tél: 22 21 24 43
Ambassade du Niçger Tél: 22 21 60 25
Ambassade de Chine Tél: 22 22 38 56
Union Européenne : Tél: 22 23 09 09
Postulat de Belgique Tél 22 21 03 23

Arts & Cultures

Formation
Rentrée du Théâtre d'Art de Lomé

Le Studio Théâtre d'Art de Lomé (STAL) qui est une école de théâtre, a repris ses activités pédagogiques avec un atelier de formation depuis le 15 juillet dernier.

Les metteurs en scène

Cet atelier se déroule à l'annexe de la maison des Artistes à Baguida, Lomé, et il vise à participer à la formation continue pour ceux qui exercent un des métiers du théâtre. Les cours sont dispensés à 16 comédiens dont une béninoise, une camerounaise et 14 togolais.
Les cours que dispense Jean Lambert-wild, le directeur du Théâtre de l'Union, Centre Dramatique National du Limousin, et de L'Académie, École Nationale Supérieure de Théâtre du Limousin en France portent sur l'habilité de la réplique, la dextérité oratoire et l'agilité gestuelle dans la longue tradition des raffinements comiques. Le travail d'interprétation qui a été prévu s'est accentué sur la comédie de Molière Les Fourberies de Scapin.
Pour les perspectives à venir, Rodrigue Norman, le responsable pédagogique du STAL a déclaré que « Ce premier stage inaugural sera suivi par d'autres stages en novembre 2015 et mai 2016 animés par des formateurs de renom ». Il a par ailleurs révélé que « Nous avons également comme projet de développer dans les années à venir un partenariat fort avec l'Université de Lomé et tisser des réseaux avec différents festivals et écoles de théâtre en Afrique et dans le monde ».
Le Studio Théâtre d'Art de Lomé est une structure de formation et de recherche théâtrales créée en 2006 au Togo par Rodrigue Norman et fonctionnant comme une école de théâtre.
Après trois ans de fonctionnement, le STAL a observé un temps de pose à partir d'octobre 2009 pour cause d'insuffisances de moyens. Sur ce point, Rodrigue Norman a expliqué que « Le manque de moyens et surtout de soutien nous a conduits dans le passé à suspendre nos activités de formation ». La mise en veille de l'école a permis à la direction de redéfinir de nouvelles stratégies de travail et de conduite de ses activités.

Freda Sefiamor.

Education civique
A venir « La Nuit du Civisme et du Patriotisme »

Les organisateurs de l'évènement «La Nuit du Civisme et du Patriotisme » au Togo ont programmé pour le 1er aout à 19h00 à l'Agora Senghor à Lomé la 2e édition de leur projet.

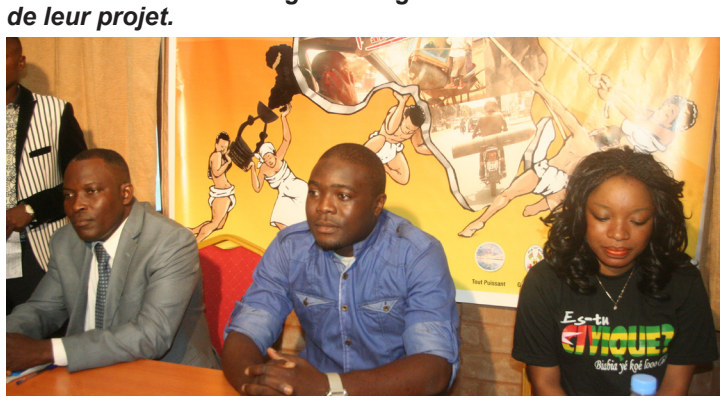

Les promoteurs

La Nuit du Civisme et du Patriotisme est une soirée de récompense des acteurs qui ouvrent pour la promotion des valeurs cardinales citoyennes et civiques au Togo.

De l'importance d'une telle célébration au Togo, l'un des promoteurs de l'évènement, Cyrille Ameutée a expliqué que « La vision du comité d'organisation est de faire notre cher pays le Togo, le carrefour du civisme sur ce continent ».

Le programme tel que conçu va compter une soirée de récompenses pour les acteurs qui ont contribué à l'enracinement des valeurs, la participation citoyenne et la sensibilisation et formation des professionnels des medias.

Certains pays de la sous-région comme le Ghana et le Benin seront représentés à cette soirée.

Togomatin

Evala 2015
Finales des luttes traditionnelles

Les luttes traditionnelles Evala 2015 ont pris fin le samedi 25 juillet 2015 dans la préfecture de la Kozah au nord Togo.

Les lutteurs

Trois finales ont clôturé la fête et elles concernent les cantons de Tchare, Soumdina et Lassa.

La première finale a opposé les lutteurs de Tchare à ceux de Wiyamde. A la fin des empoignades, les lutteurs de Tcharè gagnent par 15 victoires contre 14 pour ceux de Wiyamdè dans la catégorie des Evala. Coté Ahoza, la victoire a changé de camp, Wiyamdè l'emporte par 20 victoires contre 14.

La finale du canton de Soumdina a vu s'affronter les lutteurs de Soumdina bas et ceux de Soumdina haut. Au terme de la rencontre, les Evala de Soumdina bas dominent ceux de Soumdina haut par 38 victoires contre 14. Coté Ahoza, les lutteurs de Soumdina bas surclassent ceux de Soumdina haut par 13 victoires contre 12.

La troisième et dernière finale de l'édition 2015 des rites initiatiques Evala a mis aux prises, les lutteurs de Lassa bas et ceux de Lassa haut. A l'issue des hostilités, Lassa haut bat Lassa bas par 31 victoires contre 21 coté Evala. Dans la catégorie des Ahoza, les lutteurs de Lassa bas sont venus à bout de ceux Lassa haut par un score de 20 victoires contre 19.

Rappelons que chaque année au mois de juillet, le peuple Kabyè célébrée la fête des Evala. L'édition 2015 s'est déroulée du 18 au 25 juillet 2015 et a été placée sous le thème : FEPAK « Dix ans au service du culturel et de l'intégration nationale ». Cette fête est une occasion de retrouvailles pour les natifs Kabyè qui reviennent de tous les horizons.

Les cérémonies de cette année ont été rehaussées par la présence du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

Togomatin

Médias
« Les Succès d'Afrique » en forme d'émission télé

Sur la télévision privée togolaise, La Chaîne du Futur (LCF), les téléspectateurs auront droit à partir du mois d'août prochain au lancement d'un nouveau programme. « Les Succès d'Afrique », telle est sa dénomination. Et comme son nom l'indique, l'émission ambitionne de faire la lumière sur les réussites africaines, mais également de faire connaitre l'agenda des grands rendez-vous culturels et sociopolitique du continent africain.

La banière de l'événement

A en croire, les structures de production de l'émission notamment Zaf Com et Ahoe Film, « ce nouveau programme accordera assez d'importance aux initiatives qui réussissent au Togo.il est le premier magazine d'actualité de l'Afrique émergente d'initiative togolaise. Elle met en valeur le parcours de ces hommes et femmes qui construisent le continent. »
Pour son premier numéro, l'émission fera une lucarne sur l'inventeur de la machine à Piler « Foufoumix ». De même, Logou Minsob enverra les téléspectateurs dans son univers en partageant avec ces derniers, son enfance, ses échecs, ses peines et surtout ses moments de gloire.
Autres sujets annoncés pour le premier numéro : La nouvelle aérogare construite à Lomé et la politique des grands travaux engagés par le gouvernement togolais avec comme « Invité » le ministre des transports et des travaux publics, Nisao Gnofam.
Les Succès d'Afrique offre également l'opportunité aux médias en ligne africains en général et togolais en particulier de se faire connaître à travers la rubrique « Revue de presse ».
« Le Togo a de la ressource humaine que nous devons valoriser. De belles initiatives se font dans nos quartiers et villages. Le but de cette nouvelle émission de peindre l'Afrique telle que nous la rêvons », explique Roger Adzafo, le coordinateur du programme « Les Succès d'Afrique » dont diffusion démarre précisément le 03 août 2015 à 18h50.

Togomatin

Sports

Natation

Adzo Kpossi pour les JO de 2016 au Brésil

La jeune togolaise Adzo Rebecca Kpossi se prépare activement pour les Jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro, au Brésil.

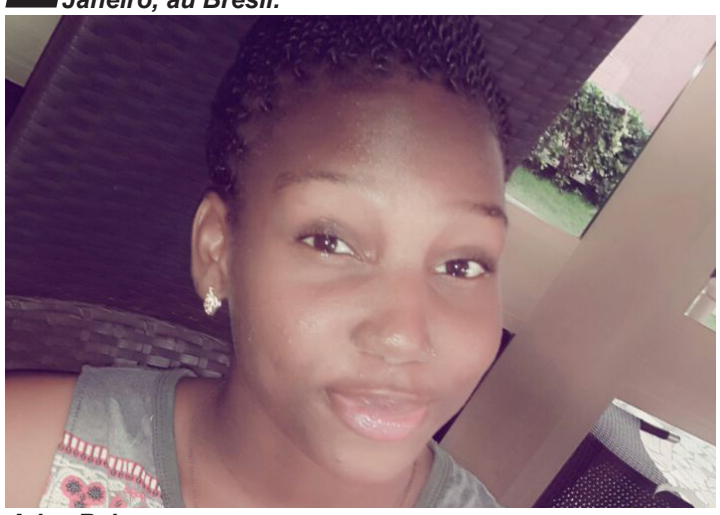

Adzo Rebecca

Adzo Rebecca a été sélectionnée pour les JO de 2016 après les jeux africains de Gaborone en 2014. Suite à son choix, la jeune togolaise s'efforce de jour en jour pour être au point avant le grand évènement qui l'attend.

Soucieuse du défi qui l'attend et faute d'une piscine olympique au Togo, l'élève en classe de seconde s'entraine dans les piscines privées pour espérer un titre l'année prochaine.

Afin de susciter l'intérêt chez ses compatriotes à aimer la natation, Adzo Rebecca veut compter sur la Fédération de natation pour faire des tournées de sensibilisation dans les écoles dès le début de la rentrée prochaine.

Pour son projet la jeune lycéenne a fait savoir que « Je suis en train d'initier un projet qui me permettra de faire des sensibilisations dans les écoles de Lomé, Kpalimé, Atakpamé et voire Kara pour sensibiliser les jeunes sur l'importance du sport. Et, aussi de les inciter à pratiquer la natation, même si dans certains milieux à l'intérieur du pays il n'y a de piscine ».

K. S.

Basket Ball

Championnat : 3e journée disputée

La 3e journée du championnat de la Ligue de Basket Ball Lomé Golfe (LBBLG) a eu lieu le weekend dernier au stade municipal de Lomé.

Au cours du jeu

Chez les hommes, le match d'Herliche stars contre Fighters n'a pas eu lieu à cause d'une panne d'électricité.

Pour les autres rencontres, voici les résultats :

Samedi 18 juillet 2015

- Dames: Etoile Filante / Modèle : 47 # 11
- Hommes: Etoile Filante / Swallows: 55 # 62

Dimanche 19 juillet 2015

- Dames: Swallows Club / CBS : 50 # 25
- Hommes:Racing / Dyto: 43 # 55
- Hommes: CBS / Modèle: 64 # 71

Les meilleurs marqueurs provisoires de la 3è journée:

- Dames:
1- SAMIYA Pindra (Etoile Filante) : 19 points
2- N'DUKWE Rachel (Etoile Filante): 14 points

- Hommes:
1- SHALLEY Edem (Etoile Filante) : 17 points & 9 rebonds
2- NGBABO Prince (Modèle): 17 points & 8 rebonds
3- GADO Fatou (CBS) : 17 points & 4 rebonds

K. S.

Championnat de Maracaña

Renaissance Maracaña championne

Renaissance Club Maracaña est championne de la saison 2014-2015 de Maracaña. Pour cette finale disputée le 18 juillet, Renaissance Club Maracaña a battu Maracaña Club de Lomé (MCL) lors des tirs au but (2-0) après 1 but partout lors du temps règlementaire.

Au cours du jeu

Le vaincu, Maracaña Club de Lomé a reçu des distinctions. Son joueur Boukari Amadou Ouro Moustapha s'adjuge le trophée de meilleur buteur avec 7 réalisations.
PIMA d'Atakpamé a reçu le prix de l'équipe fair-play de la compétition.

Le classement général à l'issue du championnat national de Maracana, édition 2015

1er Renaissance
2ème Maracana Club de Lomé
3ème PIMA d'Atakpamé
4ème SAO
5ème Semassi
6ème Gbohloe-su d'Aneho
7ème Maracana Club de Kpalimé
8ème Evala Maracana

K.S

Tirage mondial 2018

Le Togo croise l'Ouganda au 2e tour

Les éperviers au cours du jeu

Epargné du premier tour, le Togo se mesurera à l'Ouganda pour le compte du second tour en novembre prochain (09 au 17 novembre 2015).

Les deux pays se sont déjà croisés lors des éliminatoires de la CAN Guinée Equatoriale 2015. Au cours des deux rencontres, les Eperviers avaient tiré leurs épingles du jeu. La FIFA fera un autre tirage pour les vainqueurs du 2e tour.
Voici les affiches du second tour :

Les affiches du 2e tour (9 au 17 novembre 2015)

Vainqueur Somalie - Niger vs Cameroun
Vainqueur Soudan du Sud - Mauritanie vs Tunisie
Vainqueur Gambie - Namibie vs Guinée
Vainqueur Sao Tomé et Principe - Ethiopie vs Congo
Vainqueur Tchad - Sierra Leone vs Egypte
Vainqueur Comores - Lesotho vs Ghana
Vainqueur Djibouti - Swaziland vs Nigeria
Vainqueur Erythrée - Botswana vs Mali
Vainqueur Seychelles - Burundi vs RD Congo
Vainqueur Liberia - Guinée Bissau vs Côte d'Ivoire
Vainqueur Centrafrique - Madagascar vs Sénégal
Vainqueur Ile Maurice - Kenya vs Cap Vert
Vainqueur Malawi - Tanzanie vs Algérie

Soudan - Zambie
Libye - Rwanda
Maroc - Guinée Equatoriale
Mozambique - Gabon
Bénin - Burkina Faso
Togo - Ouganda
Angola - Afrique du Sud

K. S.

Transfert

Ségbefia Prince recruté en Turquie

Le joueur togolais Ségbefia Prince va évoluer désormais en Turquie.

Le milieu de terrain des Eperviers du Togo, libre de tout engagement, a signé un contrat avec Elazigspor, un club de deuxième division turc. Il a paraphé un bail de trois ans.
Agé de 24 ans, Segbefia va connaitre son 5è championnat. Même s'il n'a pas évolué en première division au Togo, le togolais a été formé dans un centre de formation de Lomé avant d'aller aux Emirats Arabes Unis, à Al Ain Club, où il a joué avec l'équipe réserve. De retour à Lomé et proposé à Francis Taddeo, Segbefia va rejoindre l'AJ Auxerre avec les moins 19 ans (2010), puis avec l'équipe première (2011) suite à un contrat de 3 ans.
Laissé libre, le Togolais quitte la France pour l'Ukraine le 30 juillet 2014, plus précisément au club de Zarya Louhansk. Après une saison, il prend la direction de la Turquie.

Ségbéfia entain de signer le contrat

Africatopsports

Technologie

TIC

Un togolais invente le cartable connecté pour l'Afrique

Victor Kossikouma Agbégnénou, le togolais connu pour son système de communication sans fil PWCS (Polyvalent Wireless Communication Systems), vient de dévoiler son nouveau projet censé réinventer l'éducation en Afrique.

Victor Kossikouma Agbégnénou

Il s'agit du « cartable connecté ». Sa particularité est qu'il est rechargeable via énergie solaire. Une véritable innovation adaptée au continent et au marché africain.

Cette invention est « basée sur le système breveté PWCS, une technologie polyvalente sans fil qui transmet données, images et voix à haut débit de données, sans recourir au moindre câblage de réseau, mais utilisant un système satellitaire. » nous relate le site AfriqueItNews.

Pour l'heure en teste en France et au Sénégal, le système ne devrait pas couter très cher pour les africain, vu qu'il n'utilise pas de fibre optique.

Rodrigue SK

Technologie

Koffi Agbodjinou s'ouvre à la diaspora

Le jeune architecte et anthropologue Togolais Sénamé Koffi Agbodjinou a participé avec brio en avril dernier à la Journée nationale des diasporas africaines à Bordeaux.

Sénamé Koffi Agbodjinou

Pour Koffi Agbodinou, l'évènement de Bordeaux a ambitionné de réunir un panel d'innovateurs du continent et de la diaspora pour essayer de fédérer leurs expériences.

Dans une interview accordée au journal Le Point Afrique, le fondateur et stratège s'est exprimé sur certains sujets entre autres le Woelab… et les projets à venir.

Le concept Woelab est selon le concepteur né dans un quartier de Lomé avec un programme urbain (HubCité), premier modèle d'une génération d'incubateurs de proximité que les petites gens peuvent investir pour réaliser leur potentiel créatif.

En parlant de l'idée de sa participation à la journée nationale des diasporas, Koffi Agbodjinou a déclaré que « Nous recevons régulièrement des mails de sympathie d'Africains vivant en Occident, dont beaucoup de Togolais qui avaient quelque peu perdu tout espoir d'entreprendre en Afrique. Notre modeste expérience a aidé à rectifier ce point de vue ».

En vue de développer son talent eu égard à ce que d'autres africains de la diaspora réalisent, Koffi Agbodjinou présage que l'initiative qui en projet « pourrait être l'occasion de tester la solidarité avec la diaspora par l'hébergement ponctuel de ces jeunes pendant leur périple.

Pour ses perspectives d'avenir après trois ans d'existence, le concepteur de l'imprimante 3D a révélé que « Le premier groupe de 5 start-up prototypées commence à obtenir ses premiers contrats et nous entamons l'accélération d'une seconde vague de projets. Il a précisé que « nous ambitionnons maintenant de lancer quelques produits innovants avec des API par exemple pour la collecte, le tri sélectif et le recyclage du plastique domestique (#Mizamike Scope), ou de compilation de data sur des initiatives d'agriculture urbaine (#Urbanattic) ».

L'imprimante 3D, objet symbolique de la prochaine révolution industrielle, a l'avantage de fabriquer à partir de matière plastique, de verre, de bois, ou bien d'autres matières toutes sortes d'objets.

Extraits d'interview avec Lepoint.fr

AG Partners
agence conseil en communication

Publicis Africa Group

Stratégie de communication
Organisation d'événements
Conception de spots
Achat d'espace Edition
Conception et création
Relations presse et RP

AG Partners Togo BP.30117 Lomé - TOGO Tél. +228 22 20 49 15 Fax. +228 22 20 49 16
lome@ag-partners.com - 254, Rue Amoussimé Tokoin Cassablanca - RC 2006B0555 - NIF 521174 Q